

Cher/chère Membre/ Participant(e),

Comme vous le savez, l'Union panafricaine des avocats (PALU) a récemment tenu sa 10<sup>e</sup> Conférence annuelle, du 17 au 20 juillet 2019, à Lomé, au Togo. Je tiens à remercier tous ceux qui ont pu y assister. Nous avons été ravis de voir autant de visages familiers, ainsi que d'accueillir de nouveaux membres et de rencontrer des partenaires potentiels. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pu faire le déplacement, ce courriel présente les principaux points et informations qui ont été discutés.

Le thème de la conférence annuelle était " **L'avenir de la profession juridique en Afrique** ". Nous avons présenté et discuté divers outils efficaces dont les avocats auront besoin pour réussir dans un environnement en constante évolution.

M. Puis Kokouvi AGBETOMEY, Ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, au nom du Président de la République du Togo, S.E. Faure Gnassingbé, a officiellement ouvert la Conférence. La table ronde inaugurale, sur l'avenir du droit et des affaires en Afrique, a porté sur l'avocat africain de demain, la place de l'avocat sur le marché africain dans le contexte de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 des Nations Unies. La deuxième table ronde a porté sur les évolutions et les révolutions des technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur impact sur la profession juridique. Il s'agit notamment de l'Internet de cinquième génération (5G), de l'intelligence artificielle, de l'apprentissage par les machines, de la robotique, de la chaîne de blocs, des crypto-monnaies, etc. Nous avons conclu que les avocats devaient résolument poursuivre le renforcement de leurs capacités et se donner les moyens d'être en première ligne pour exploiter ces changements, plutôt que de se laisser distancer ou de tenter de résister à ces évolutions.

Sur les deux jours suivants de la conférence il y a eu 13 sessions, conçues autour de trois (3) séquences simultanées, reflétant les trois (3) sections des membres du PALU, à savoir le droit commercial (SBL) ; la pratique juridique (SLP) ; le droit du développement et d'intérêt public (SPIDEL). Cette formule a permis aux membres et aux participants de discuter en profondeur de l'état actuel, des récents développements et des perspectives d'avenir de notre profession et de la société en général. Veuillez cliquer [ici](#).

La Section du droit des affaires (SBL) s'est penchée sur l'avenir des affaires sur le continent et sur la façon de préparer les avocats à en faciliter le processus. Nous avons revisité l'un des thèmes clés de notre Conférence annuelle de 2018, qui est la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), et réitéré l'importance de la libre circulation des avocats au service de nos clients qui effectuent des transactions ou autres au-delà des frontières nationales, régionales et internationales. Nous avons fait le point sur les récents développements de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), ce que nous avons fait périodiquement depuis la création du PALU en 2002. Nous avons apprécié la nécessité, pour l'avenir, de continuer à mutualiser les meilleurs éléments des différents systèmes de droit civil, de common law et d'autres systèmes juridiques

pratiqués sur notre continent, et d'y insuffler une touche africaine qui réponde à notre contexte et à ses besoins.

La Section de la pratique juridique (SLP) a examiné l'avenir de l'éducation juridique, l'avenir du règlement extrajudiciaire des litiges en Afrique et l'avenir des institutions judiciaires et quasi judiciaires africaines (au niveau national, régional et continental).

La Section du droit de l'intérêt public et du développement (SPIDEL) a examiné l'avenir du plaidoyer en faveur de l'état de droit, de la protection et de la promotion des droits de l'homme et des peuples. Elle s'est concentrée sur le rôle des avocats et des associations d'avocats dans la protection et la promotion de l'espace civique, à la lumière des développements actuels dans l'inversion des acquis dans ce domaine, sur le continent africain comme ailleurs dans le monde. Elle a également abordé les défis et la dynamique de la protection des données et de la vie privée dans ce nouveau monde, ainsi que le rôle de la profession juridique organisée. Le Forum des femmes avocates et le Forum des jeunes avocats ont également tenu leurs séances de travail, au cours desquelles ces deux importants organes du PALU ont réfléchi à leurs programmes de travail pratiques pour l'année à venir.

La lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, en particulier dans le domaine de la propriété effective des entreprises et d'autres entités, a été un thème transversal dans les trois sections. Ces séances, menées en partenariat avec des membres de la Coalition pour la transparence financière (FTC), ont suscité des débats animés et de nombreux avocats ont présenté des expériences pratiques et concrètes des défis auxquels ils font face dans leur pratique quotidienne alors qu'ils tentent de trouver un équilibre entre les exigences des clients et le bien public en général. Ils se sont engagés à discuter plus en profondeur de ces questions et la plupart des avocats présents ont signé le Code d'éthique en matière de lutte contre la corruption et de respect des normes professionnelles du PALU.

Le dernier jour de la Conférence, nous avons convié l'un de nos invités d'honneur, M. Peter Haynes, Président de l'Association du barreau de la Cour pénale internationale (ICCBA), à présider un débat animé et interactif avec des avocats, juges, notaires et huissiers, sur les interactions de nos diverses professions. Nous avons ensuite tenu notre dernière séance plénière, qui portait sur **l'avenir de l'Union panafricaine des avocats (PALU)**. Les membres et les amis présents ont donné des points de vue solides sur la façon dont ils veulent que l'UNION soit structurée et qu'elle interagisse avec les membres et avec la société en général. Ces points de vue seront pris en compte dans notre planification stratégique ainsi que pour la refonte fondamentale des Statuts du PALU.

Le Vice-Président de la République fédérale du Nigeria, Prof. Yemi Osinbajo, SAN était représenté par le Procureur général de la Fédération du Nigeria, M. Tayo Akpata qui s'est adressé à l'assemblée pour partager son point de vue sur ce que les avocats devraient faire pour assurer un avenir juste et harmonieux pour aussi bien les avocats africains anciens et jeunes.

Nous avons reçu des messages de soutien et de solidarité de la part des avocats de la diaspora, dont le barreau fédéral allemand, représenté par Me Hassanain Riad Khalil, juriste principal,

qui a indiqué la volonté de créer des synergies entre les jeunes avocats d'Afrique à travers des programmes de cours d'été, des webinars et des programmes de mentorat spécifiques.

Au nom de mes collègues du Comité exécutif, j'ai assuré aux membres que nous continuerons de bâtir le PALU pour répondre de façon exhaustive aux besoins et aux aspirations des membres. En ce qui concerne le thème de la Conférence, le Comité exécutif (Conseil) et le Secrétariat intensifieront le travail avec le Comité des technologies de l'information et de la communication du PALU (Comité des TIC du PALU) pour amener nos membres à comprendre et à profiter des évolutions et des possibilités ayant fait l'objet de nos discussions pendant la Conférence. En collaboration avec nos partenaires, nous organiserons des séminaires en ligne (webinaires) et travaillerons également à la mise en place d'un incubateur sur les TIC et le droit, au Secrétariat du PALU. Nous approcherons également l'Union africaine (UA) pour qu'elle donne des orientations, des conseils pratiques et une assistance aux États membres pour formuler des politiques et des lois afin que toute l'Afrique puisse bénéficier de ces innovations et évolutions technologiques.

Toutes les présentations, les discours et la galerie de la Conférence ont été postés pour vous sur l'application Whova, à laquelle vous aurez accès jusqu'en janvier 2020.

Téléchargez l'application Whova à partir du Play Store/App Store de votre cellulaire, connectez-vous avec votre adresse e-mail et le même mot de passe utilisé.

Ou alors, utilisez "PALU2019" comme code pour y accéder quand vous le désirez. La plateforme est interactive, n'hésitez pas à faire des commentaires sur les différents documents si nécessaire.

Je vous remercie.

**Chef Emeka J.P. Obegolu**

**Président de l'Union panafricaine des avocats (PALU)**